

Période couverte (1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018) ¹	QUÉBEC	Marchés couverts – adjudgés ²		
Ministères, agences, offices, bureaux, conseils, comités, commissions et organismes semblables d'une Partie		Nombre	Valeur \$ ³	Commentaire ⁴
Produits		1 014	1 194 444 047 \$	
Services, à l'exception des services de construction		1 670	1 624 757 447 \$	
Services de construction		1 034	1 268 663 821 \$	
Administrations régionales, locales, de district et autres formes d'administration municipale, des organismes municipaux, des commissions scolaires et des organismes responsables de l'enseignement, de la santé et des services sociaux bénéficiant d'un financement public, ainsi que de toute personne morale ou entité détenue ou contrôlée par les entités précitées		Nombre	Valeur \$	Commentaire
Produits		3 945	3 644 870 314 \$	
Services, à l'exception des services de construction		3 806	2 610 932 863 \$	
Services de construction		3 315	5 906 838 735 \$	
Sociétés d'État, des entreprises publiques et d'autres entités détenues ou contrôlées par une Partie au moyen d'une participation au capital		Nombre	Valeur \$	Commentaire
Produits		187	998 802 825 \$	
Services, à l'exception des services de construction		461	1 316 054 891 \$	
Services de construction		26	481 211 806 \$	

¹ Indiquer la période couverte. Année fiscale ou calendrier selon le choix de la Partie. La même période doit être conservée pour les rapports subséquents.

² Les marchés couverts adjudgés incluent les marchés passés dans le cadre d'un appel d'offres limités.

³ Valeur totale maximale, avant taxes, de tous les marchés couverts au moment de l'adjudication ou, si celle-ci n'est pas connue, la valeur estimée selon la méthode d'évaluation de la valeur d'un marché prévue par l'accord applicable.

⁴ Indiquer toute information pertinente relative à la validité des données (par ex. les données manquantes ou l'explication de la méthodologie utilisée pour établir les estimations).